



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

30 octobre 2026

LES UNIVERSITAIRES REFLECHISSENT AUX RAPPORTS ENTRE SOUVERAINETE DES ÉTATS ET RESPECT DU DROIT

Lomé, 30 oct. (ATOP) - Un colloque international autour du thème « Juridictions régionales africaines de protection des droits de l'homme : entre garantie de l'Etat de droit, contrôle des changements constitutionnels et souveraineté des Etats » s'est ouvert, le jeudi 29 octobre à Lomé. Les travaux portent sur les moyens de concilier les compétences des juridictions avec la souveraineté des États.



Pr. Hounaké (au milieu)



Assistance

Organisée par le Centre de droit public (CDP) de l'Université de Lomé (UL), cette rencontre sur deux jours regroupe des universitaires, des spécialistes du droit et des acteurs institutionnels. Les échanges visent à approfondir la réflexion sur le rôle des juridictions régionales dans la défense des droits fondamentaux, le respect des engagements internationaux et le renforcement de la justice en Afrique. Ces juridictions

SOMMAIRE

<i>ECHOS DE LA CAPITALE</i> -----	3-4
<i>NOUVELLES DES PREFECTURES</i> -----	4-13
<i>INTERVIEW</i> -----	13-15
<i>NOUVELLE DE L'ETRANGER</i> -----	15-17
<i>SPORTS</i> -----	17-19

constituent des mécanismes importants de protection des droits humains, notamment à travers le contrôle de l'application des normes auxquelles les États ont souscrit. Les débats portent particulièrement sur les interventions des juridictions régionales dans des affaires qui touchent non seulement aux droits fondamentaux, mais aussi aux règles constitutionnelles et à l'organisation politique des États. L'enjeu est de garantir une protection effective des droits humains tout en respectant la souveraineté nationale et les compétences reconnues aux différentes juridictions.



Les pénalistes

de droit public et de science politique à l'Université Cheikh-Anta-Diop de Dakar, au Sénégal. Son intervention a permis d'ouvrir la réflexion sur la place de ces juridictions dans la consolidation de l'État de droit, la protection des droits fondamentaux et l'encadrement juridique des transformations constitutionnelles en Afrique de l'Ouest.

Le président de l'Université de Lomé, Pr Kossivi Hounaké, a fait savoir que la souveraineté des États ne saurait justifier le non-respect des engagements librement souscrits. Les traités internationaux, une fois entrés en vigueur, obligent les États parties à respecter les dispositions auxquelles ils ont adhéré. « La souveraineté fonde l'autorité de l'État, mais elle n'exclut pas les engagements internationaux », a-t-il souligné, en substance, dans son intervention. Le Pr Hounaké a également rappelé que l'existence d'une Constitution ne suffit pas, à elle seule, à garantir l'État de droit. Celui-ci suppose que les pouvoirs publics soient soumis au droit et que les droits reconnus aux citoyens bénéficient d'une protection effective. Abordant le rôle des juridictions régionales africaines, il a relevé la nécessité de trouver un équilibre entre la protection des droits fondamentaux et le respect de la souveraineté des États. En adhérant aux instruments juridiques régionaux, les États acceptent des normes communes et confient aux juges compétents la mission de veiller à leur respect.

Le directeur adjoint du CDP, Pr Joseph Junior Kodjo, a insisté sur l'importance du dialogue entre les juridictions, les institutions, les universités et les praticiens du droit. Il a estimé que les défis contemporains de l'État de droit nécessitent une confrontation des expériences et des traditions juridiques afin de rechercher un équilibre entre la protection des droits humains et le respect de la souveraineté des États.

ATOP/AO/EAG

Deux panels sont prévus, notamment « Le contrôle juridictionnel régional des révisions constitutionnelles et la protection de l'État de droit » et « L'exécution des décisions des cours communautaires dans les États : souveraineté des États, effectivité et dialogue des ordres juridiques ». Une leçon inaugurale sur le thème « Les juridictions communautaires africaines de protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit » a été présentée par le Pr Alioune Sall, agrégé



ATOP

**Pour vos articles, reportages
Nous contacter.**

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



ECHOS DE LA CAPITALE

HARC/GENRE :

LES MEMBRES DES CELLULES SPECIALISEES OUTILLES POUR INTEGRER L'APPROCHE GENRE DANS LA GESTION INSTITUTIONNELLE



Lomé, 30 oct. (ATOP) - Les membres de la Cellule focale genre et de la Cellule chargée de l'étude diagnostique genre de la Haute Autorité de Régulation de la Communication écrite, audiovisuelle et numérique (HARC) ont renforcé leurs capacités, les 26 et 27 octobre à Lomé, sur la budgétisation sensible au genre et la conduite d'une étude diagnostique genre institutionnelle.

Cette session vise à permettre aux participants de maîtriser les concepts fondamentaux de l'approche genre, de s'approprier la méthodologie de réalisation d'un diagnostic genre et de disposer des outils

nécessaires à l'élaboration d'une stratégie genre assortie d'un plan d'action opérationnel.

En ouvrant les travaux au nom du président de la HARC, le membre de l'institution et président de la Cellule chargée de l'étude diagnostique genre, Kasséré Pierre Sabi, a souligné l'importance de cette initiative pour l'amélioration de la gouvernance institutionnelle et la promotion de l'égalité et de l'équité entre les femmes et les hommes. « L'égalité et l'équité genre ne sauraient être de simples principes d'intention. Elles doivent se traduire dans nos choix, nos pratiques, nos politiques et surtout dans la programmation et l'allocation de nos ressources », a-t-il déclaré.

Selon M. Kasséré Pierre Sabi, la mise en place des deux cellules traduit la volonté de la HARC de se doter d'une stratégie genre adaptée à ses missions, à son organisation et à son fonctionnement. Il a toutefois relevé que cet engagement nécessite des compétences appropriées, des outils adéquats et une démarche méthodique pour identifier les inégalités, en analyser les causes et proposer des solutions concrètes et mesurables.

Les communications ont été animées par Amé Mme Mawusé Hoafa, point focal national en budgétisation sensible au genre. Elles ont porté sur trois principaux axes ; les concepts fondamentaux du genre et leur intégration dans la gestion institutionnelle, la méthodologie du diagnostic genre et les étapes d'élaboration d'une stratégie genre accompagnée d'un plan d'action.

Le premier module a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances sur les notions de genre, d'égalité, d'équité, de discrimination et de stéréotypes. Les échanges ont également mis en évidence l'importance de la budgétisation sensible au genre, qui consiste à prendre en compte les besoins spécifiques des femmes et des hommes dans la planification, l'allocation et le suivi des ressources.

Le deuxième module a été consacré à la réalisation du diagnostic genre institutionnel. Les participants ont été outillés sur les techniques de collecte et d'analyse des données, l'identification des disparités entre les femmes et les hommes, ainsi que la recherche des facteurs à l'origine de ces inégalités et de leurs effets sur le fonctionnement de l'institution. Cette démarche doit permettre à la HARC de mieux cerner sa situation et de définir des mesures adaptées à ses réalités.

Le dernier volet a porté sur l'élaboration d'une stratégie genre et de son plan d'action opérationnel. Les participants ont été familiarisés avec les étapes permettant de transformer les résultats du diagnostic en orientations stratégiques, en objectifs mesurables et en activités concrètes. L'accent a été mis sur la définition d'indicateurs de suivi, la répartition des responsabilités, la fixation des échéances et la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des actions.

Les travaux, marqués par des communications, des échanges et des exercices pratiques, ont permis aux membres des deux cellules de se familiariser avec une démarche commune et les outils méthodologiques nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

A travers cette initiative, la HARC entend renforcer la prise en compte de l'approche genre dans ses politiques, ses pratiques administratives et sa gestion budgétaire, en vue de promouvoir davantage l'égalité et l'équité au sein de l'institution.

ATOP/MG/Source : service de presse/HARC



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

DRAME SUR LE FLEUVE OTI:

CINQ JEUNES MEURENT PAR NOYADE



Les autorités sur les lieux du drame

avec leurs motos sur 2 pirogues, une avec 4 passagers et l'autre avec 5 passagers. Seule la pirogue à 4 passagers est arrivée à destination, l'autre pirogue transportant les 5 passagers a chaviré, faisant 5 morts. Seulement 3 corps ont été pour l'instant repêchés. Les recherches se poursuivent pour trouver les autres corps.

Les autorités locales notamment le préfet de l'Oti, Col Kondi Yao Kidighan, le maire Noukome Nimani Ignace, le responsable de l'Agence nationale de la protection civile (ANPC) de l'Oti et Oti-Sud, Capitaine Daké Atsou, et d'autres autorités traditionnelles, militaires, et de la croix rouge se sont rendus sur les lieux pour constater les faits.

Les autorités invitent la population à la prudence et à surtout éviter des traversées des cours d'eau en ces moments de crues. Ils ont aussi conseillé aux pêcheurs et aux piroguiers le port systématiques des gilets de sauvetage et d'éviter des surcharges pour préserver des vies humaines. ATOP/TT/KYA

Mango, 30 oct. (ATOP) - Cinq jeunes ont trouvé la mort par noyade dans le fleuve Oti à Mayéfoutou dans le canton de Faré (commune Oti 1), le mercredi 28 octobre, suite au chavirement de la pirogue transportant des personnes et deux motos.

Les témoignages recueillis sur les lieux, renseignent que ces jeunes ont quitté le canton de Mogou dans l'Oti-sud pour se rendre au Ghana voisin. Pour traverser le fleuve Oti, à cet endroit, ils ont sollicité les piroguiers du village, qui les ont embarqués

LA 4^E EDITION DU FORUM CJES EN REGIONS PREND FIN A DAPAONG



Des officiels et entrepreneurs

parcours dans les Savanes. La rencontre est organisée en partenariat avec le ministère délégué chargé du Commerce et du Contrôle de la qualité. Elle est placée sous le thème : « Rassembler les entreprises en régions pour transformer et protéger l'économie locale à l'ère du digital ». L'initiative vise à rapprocher les dispositifs d'accompagnement des entrepreneurs des différentes régions et à faciliter le développement des initiatives économiques des jeunes.

L'évènement a été marqué par une mini foire d'exposition des produits locaux, des communications sur les avantages de la formalisation des petites et moyennes entreprises (PME) et des coopératives, les obligations fiscales et sociales ainsi que les mécanismes de collaboration entre les secteurs public et privé.

Des ateliers pratiques ont permis aux participants de découvrir comment utiliser Facebook, Instagram et WhatsApp Business pour faire connaître leurs produits et développer leurs activités. Des porteurs de projets ont également présenté leurs initiatives. Certains ont bénéficié de chèques-services dont les montants varient de 100 000 à 1 500 000 F CFA. La dernière journée a été consacrée à la présentation des plateformes e-CJES et CJES Hub, destinées à accompagner les entrepreneurs. Elle a également donné lieu à un Job Dating régional organisé avec Talent2Africa et la Fondation Mastercard. L'objectif est de faciliter l'accès des jeunes diplômés à des expériences professionnelles rémunérées de 12 mois dans des entreprises locales.



Visite des stands d'exposition

l'entrepreneuriat.

La représentante de la représentante résidente du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) au Togo, Mme Ameyo Letou, a insisté sur l'importance d'investir dans les compétences et le potentiel des jeunes, particulièrement des jeunes femmes. Elle a rappelé que leur insertion professionnelle doit aussi tenir compte de leur santé, de leurs droits et de leur épanouissement.

Dapaong, 30 oct. (ATOP) – La 4^e édition du Forum de la Confédération des jeunes entreprises et startups du Togo (CJES Togo) en régions a pris fin le vendredi 30 octobre à Dapaong, après trois jours d'activités consacrées à la promotion de l'entrepreneuriat, à l'insertion professionnelle des jeunes et à la transformation numérique des entreprises locales.

Après les régions Maritime, des Plateaux et Centrale, le forum a achevé son

Le gouverneur de la région des Savanes, Atcha-Dédji Affoh, a encouragé les jeunes entrepreneurs à profiter des opportunités offertes pour développer leurs activités.

Le point focal de la CJES dans les Savanes, Dr Alassani Mohamed Cissé, a rappelé que les jeunes constituent une force importante pour la transformation de l'économie locale, à condition de bénéficier d'un accompagnement adapté, d'un accès aux opportunités et d'un cadre favorable à

Le forum a mobilisé les autorités administratives et locales, des partenaires techniques et financiers, des responsables d'entreprises, des startups, des coopératives ainsi que des jeunes diplômés en quête d'opportunités professionnelles. ATOP/JK/AO

SAVANES :

LE CONSEIL REGIONAL DEFINIT LES PRIORITES DU BUDGET 2027

Dapaong, 30 oct. (ATOP) - Le Conseil régional des Savanes a défini les priorités de son budget pour l'exercice 2027, lors d'un débat d'orientation budgétaire tenu le jeudi 29 octobre à Dapaong. Les échanges ont notamment porté sur le bilan financier de 2026, les prévisions de recettes et les secteurs prioritaires d'investissement.



Le président du Conseil régional (au micro)



L'assistance

Pour 2026, les recettes de la collectivité étaient estimées à 1 053 286 135 F CFA, dont 315 985 841 F CFA destinés au fonctionnement et 737 300 295 F CFA à l'investissement. Ces ressources proviennent essentiellement des subventions de l'État, à travers le Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT).

Pour 2027, les prévisions de recettes sont maintenues au même niveau, conformément aux orientations nationales. Quatre domaines ont été retenus pour orienter les investissements. Les infrastructures scolaires, sanitaires et routières bénéficieront de 50 % des ressources. La santé, l'eau et l'environnement recevront 20 %, tandis que l'autonomisation des femmes, la jeunesse et l'emploi disposeront également de 20 %. Les 10 % restants seront consacrés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire.

Le gouverneur de la région des Savanes, Atcha-Dédji Affoh, a insisté sur la maîtrise des dépenses, l'amélioration des recettes propres et le respect des règles de gestion financière. Il a également souligné la nécessité de garantir la transparence dans les marchés publics. Il a invité les conseillers régionaux à prendre en compte les obligations sociales, la promotion du genre, l'épanouissement de la jeunesse et la protection de l'environnement. Il a assuré que les services déconcentrés de l'État restent disponibles pour accompagner la collectivité dans ses actions.

Le président du Conseil régional, Banlepp Nabaguedjoa, a appelé à une gestion rigoureuse des ressources et à une mobilisation accrue des partenaires. Il a également plaidé pour le renforcement des subventions de l'État afin de permettre à la collectivité de mieux répondre aux besoins des populations.

La rencontre a réuni les autorités administratives, militaires et traditionnelles, les représentants des services déconcentrés de l'État, les acteurs de la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers. ATOP/JK/AO



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



LE LaNSA SENSIBILISE LES ACTEURS AGROALIMENTAIRES DES SAVANES A LA SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS

Dapaong, 30 oct. (ATOP) – Les producteurs, transformateurs et commerçants des produits agroalimentaires de la région des Savanes ont été sensibilisés aux exigences de la sécurité sanitaire des aliments et les missions de l'institution, le jeudi 29 octobre à Dapaong.

Initiée par le Laboratoire national de la sécurité sanitaire et phytosanitaire des aliments (LaNSA), cette rencontre vise à renforcer la prévention des risques alimentaires, à protéger la santé des consommateurs et à contribuer à l'amélioration de la qualité des produits locaux.



Les participants

Au cours des échanges, le directeur général du LaNSA, Prof. Komla Sanda a expliqué que le laboratoire, créé en septembre 2025 par décret présidentiel, est chargé du contrôle de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments destinés à la consommation humaine et à l'alimentation animale. Il a attiré l'attention des participants sur les risques microbiologiques, susceptibles de provoquer des intoxications et des infections alimentaires aiguës, ainsi que les risques chimiques liés notamment aux métaux lourds, aux mycotoxines et aux résidus de pesticides. Prof. Sanda a indiqué que l'exposition prolongée à ces substances peut entraîner des maladies chroniques.

«Au-delà du contrôle, le LaNSA accompagne les opérateurs économiques à travers des formations sur les bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication, des conseils sur le choix des équipements et l'amélioration des procédés de transformation», a ajouté le directeur.

Le secrétaire général du gouvernorat, Kegbero Latifou, a souligné les enjeux de la qualité des denrées alimentaires pour la santé des populations. Il a relevé les liens entre les habitudes alimentaires et certaines maladies, notamment les cancers et l'hypertension artérielle, invitant les acteurs à veiller à la salubrité des produits mis sur le marché. Le secrétaire général les a exhortés à se rapprocher du LaNSA pour s'informer sur les normes et les contrôles requis. Il a également rassuré les participants que des réflexions seront menées sur les coûts des prestations afin de faciliter l'accès aux services du laboratoire.

Le professeur Komla Sanda a réaffirmé la disponibilité de son institution à poursuivre les échanges avec les opérateurs économiques afin d'adapter son accompagnement à leurs besoins et de transmettre aux autorités de tutelle leurs préoccupations relatives à la tarification des prestations.

ATOP/JK/SED

SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS :

LE LANSA SE FAIT CONNAITRE DES ACTEURS REGIONAUX A SOKODE

Sokodé, 30 oct. (ATOP) - Le Laboratoire national de sécurité sanitaire et phytosanitaire des aliments (LaNSA) a été présenté aux acteurs régionaux réunis en atelier les 27 et 28 octobre à Sokodé. Les travaux ont été couplés d'une sensibilisation sur la sécurité sanitaire et phytosanitaire des aliments.

L'atelier a été organisé par le LaNSA dans le cadre de sa tournée nationale visant à se faire connaître et à rapprocher ses services des acteurs des chaînes de valeurs agricoles. L'objectif est de promouvoir le respect des bonnes pratiques d'hygiène et de

fabrication tout en contribuant au renforcement de la compétitivité des produits togolais pour booster l'économie des territoires.

Les participants ont suivi une présentation sur le LaNSA, sa mission, ses attributions, ses services et son rôle dans le contrôle des aliments. Les enjeux de la sécurité alimentaire et phytosanitaire des aliments pour la santé des consommateurs et la compétitivité des produits locaux leur ont été expliqués.

La rencontre a été précédée, la veille, par les visites des unités agroalimentaires et industrielles.



Officiels et participants

Le directeur général de LaNSA, Prof. Komla Sanda a souligné la nécessité pour les opérateurs économiques de se rapprocher de son institution afin qu'elle puisse, non seulement, contrôler la qualité de leur matière première, mais aussi les accompagner dans les choix des procédés de transformation, des techniques et des équipements pour la compétitivité de leurs produits. L'orateur a évoqué les étapes du contrôle de sécurité qui porte sur les contaminants chimiques et la microbiologie. Il a précisé qu'au niveau des contaminants chimiques, le laboratoire recherche les pesticides, les résidus des métaux lourds, des mycotoxines, des colorants interdits et autres additifs interdits utilisés par ignorance.

S'agissant de la recherche microbiologique, Prof Sanda a fait noter qu'elle permet de s'assurer du respect des conditions d'hygiène durant la fabrication des produits pour éviter que ceux-ci ne soient chargés en bactéries et en champignon nuisibles pour la santé. Prof. Sanda a affirmé que tous ces aspects sont contrôlés aussi bien pour les produits localement fabriqués que les produits importés dans le pays.

Le préfet de Tchaoudjo, assumant les fonctions de gouverneur de région, Tchimbiantja Yendoukoa Douti a invité les opérateurs économiques à collaborer avec le laboratoire non seulement pour la prospérité de leurs affaires mais aussi pour la protection de la santé des consommateurs.

Le LaNSA est une institution gouvernementale chargée de garantir une alimentation sans risque à la population. Elle a également pour mission d'accompagner les opérateurs économiques dans la certification de leurs produits agricoles et agro-industriels pour le commerce local et le marché international. ATOP/TAA/MEK/BA

SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE :

UNE DELEGATION DE CARE BENIN-TOGO EN MISSION D'EVALUATION DES SERVICES

Sokodé, 30 oct. (ATOP) - Une délégation de l'ONG Care Bénin-Togo en visite dans ses zones d'intervention pour s'imprégner des activités réalisées par ses organisations partenaires dans le cadre du projet « Girls Empowerment », a participé, le mercredi 28 octobre à Sokodé, à une réunion sur l'application de l'approche Carte communautaire de performance (CCP) au CMS « Bon Secours ».

La réunion a regroupé les communautés et les prestataires. Le but est d'échanger sur l'amélioration des services de Santé sexuelle et reproductive (SSR) au CMS Bon Secours de l'ONG Appui au développement et à la santé communautaire (ADESCO), à travers l'application de l'approche CCP. Celle-ci a permis aux participants d'évaluer, conjointement, l'accessibilité, l'accueil et la qualité des services de SRR dans cette formation sanitaire.

Cette démarche participative a débouché sur l'élaboration d'un plan d'action dont la mise en œuvre permettra d'améliorer les services du CMS en faisant en sorte que les jeunes filles et les adolescentes puissent bénéficier ou accéder facilement aux méthodes de planification familiale.



Bailleurs, communautés et personnel d'ADESCO



Les participants en pleine discussion

La délégation conduite par le directeur pays, Guillaume Aguetant a exprimé sa satisfaction quant à la maîtrise par les participants de l'élaboration de la CCP qui est, selon elle, l'une des quatre approches d'interventions de l'ONG Care. Elle a dit qu'avec cette démarche, ce sont les communautés elles-mêmes qui ont évalué la faiblesse et la force des services du CMS pour essayer de proposer des solutions pour l'amélioration des prestations.

La délégation avait auparavant échangé, avec ses neuf organisations partenaires sur les actions menées par chacune d'entre elles dans le cadre du projet « Girls Empowerment » et les résultats obtenus. Elle a également rencontré trois filles dont deux bénéficiaires d'un programme d'insertion professionnelle dans un centre de tissage. Sur la base des témoignages recueillis, la délégation s'est réjouie des changements positifs constatés dans la vie des bénéficiaires, à mi-parcours de ce projet, et espère que leur satisfaction sera totale au terme de cette initiative le 31 décembre 2027.

Lancé en 2025, le projet « Girls Empowerment » est mis en œuvre, avec l'appui financier de l'ONG Care Bénin-Togo. Il entend contribuer au renforcement de l'autonomisation des adolescents et jeunes femmes vulnérables ou marginalisées de 10 à 24 ans au Bénin et au Togo. Couvrant les régions de la Kara et Centrale, il promeut la SSR chez les adolescents, l'autonomisation des jeunes filles à travers un appui en Activité génératrice de revenus et l'insertion socio-professionnelle entre autres.

Selon le spécialiste en suivi-évaluation, redevabilité et apprentissage à l'ONG Care Bénin-Togo, Lawson-Hellu Latévi, le projet enregistre, déjà de nombreux acquis en matière d'autonomisation et d'insertion ; de santé et protection ; de mobilisation communautaire ; de leadership des jeunes ; de transformation sociale et d'ancrage local. ATOP/JAE/MEK/BA

KOZAH :

DES ACTEURS DE LA CHAÎNE D'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACCIDENTS CORPORELS EN CONCERTATION

Kara, 30 oct. (ATOP) – Un atelier de sensibilisation sur les sinistres corporels, organisé par la direction des assurances s'est ouvert, le jeudi 29 octobre à Kara, sous le thème « Vers une amélioration de la prise en charge des victimes d'accidents corporels par les acteurs impliqués dans le processus d'indemnisation ».

Cette rencontre de deux jours a regroupé des acteurs de la chaîne d'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation des régions Centrale, de la Kara et des Savanes. Elle vise à identifier les difficultés qui entravent la prise en charge des victimes et à définir

des mécanismes concertés pour accélérer le règlement des sinistres corporels, conformément aux dispositions du Code des assurances de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (CIMA).

Les travaux ont réuni les représentants des compagnies d'assurance, des forces de sécurité, des services de secours, des formations sanitaires, des experts médicaux ainsi que des associations de victimes. Ils ont permis de clarifier les responsabilités de chaque intervenant, d'améliorer la circulation des informations et de réduire les délais de constitution et de traitement des dossiers d'indemnisation.



Officiels et panélistes

Les participants ont suivi des communications techniques et partagé leurs expériences en vue de proposer un circuit harmonisé de prise en charge, depuis les premiers secours jusqu'à l'indemnisation définitive des victimes.

Le gouverneur de la région de la Kara, général Adjitowou Komlan, a relevé les dysfonctionnements qui persistent dans la chaîne de prise en charge des victimes, notamment les retards dans la transmission des procès-verbaux, l'insuffisance des dossiers médicaux et les divergences dans l'évaluation des préjudices. Il a invité les participants à privilégier des solutions concrètes autour des trois exigences : la clarification des responsabilités, la célérité et la traçabilité dans la production des pièces administratives et médicales, ainsi que le renforcement de la confiance entre les acteurs. Le gouverneur a, insisté sur la nécessité de garantir les soins d'urgence aux victimes et d'explorer les possibilités de dématérialisation sécurisée des procédures.

Le directeur des assurances, Assignon Koffi Masé Elom, a expliqué que cette initiative répond aux lenteurs constatées dans le règlement des sinistres corporels. Selon lui, l'objectif est d'amener les différents intervenants à harmoniser leurs pratiques afin de respecter les délais prévus par le Code CIMA. Il a précisé que les échanges déboucheront sur l'élaboration d'une feuille de route et la mise en place d'un comité chargé du suivi des engagements pris.

L'expert en dommages corporels et panéliste, Dr Kassegne Iroukora a souligné l'importance du certificat médical initial, du certificat de consolidation et de l'expertise médicale dans le processus d'indemnisation. Il a rappelé que la méconnaissance des procédures et l'absence de certaines pièces occasionnent des retards préjudiciables aux victimes. ATOP/AE/EKA/AJA

TANDJOUARE/CHEFFERIE TRADITIONNELLE :

M. KOLANI BARTCHE CONSACRE GARDIEN DES US ET COUTUMES DE DOUKPERGOU

Tandjouaré, 30 oct. (ATOP) – Le nouveau gardien des us et coutumes du canton de Doukpergou dans la commune Tandjouaré 2, Kolani Bartché, a reçu son décret de reconnaissance, le jeudi 29 octobre dans la localité.

La cérémonie a été présidée par le gouverneur de la région des Savanes, Atcha-Dédji Affoh. Cette consécration officielle a investi le nouveau chef dans ses fonctions d'autorité traditionnelle et de garant des us et coutumes. Elle lui confère la légitimité juridique nécessaire à l'exercice de ses prérogatives, et réaffirme le rôle essentiel de la chefferie traditionnelle dans la préservation du patrimoine culturel, la promotion de la paix et le renforcement de la cohésion sociale.

La cérémonie a été marquée par des rites traditionnels, la remise du décret et des couleurs nationales, l'installation du nouveau chef par ses pairs ainsi que l'allégeance des chefs de villages.



Remise de reconnaissance au nouveau chef



Des autorités présentes

Le gouverneur a rappelé le rôle de la chefferie traditionnelle dans la sauvegarde des valeurs ancestrales et du patrimoine culturel. M. Atcha-Dédji a invité le nouveau chef à faire preuve de sagesse, d'intégrité, d'impartialité et de dévouement dans l'accomplissement de sa mission. « Illustrez-vous par votre sens de la retenue, de la discrétion, du compromis et du consensus, dans une dynamique de grande écoute et dans le respect du devoir de réserve », a-t-il relevé.

À son tour, le nouveau chef a placé son règne sous le signe de la responsabilité, de la paix et du développement communautaire. « Un chef ne peut rien accomplir seul. Le développement de notre canton sera l'œuvre et le fruit de chacun d'entre nous », a-t-il déclaré. M. Kolani a par ailleurs rendu un vibrant hommage aux femmes pour leur courage, leur travail et leur contribution essentielle à la vie du canton.

Érigé par décret le 8 janvier 1960, le canton de Doukpergou tourne ainsi une nouvelle page de son histoire, mettant fin à 14 ans de régence. Élu à l'issue d'une consultation populaire le 2 février 2026, le nouveau chef a été officiellement reconnu le 26 juin 2026.

ATOP/SYI/JK

KERAN :

LE PREFET DOUTI N'SARMA MABIBA EN TOURNEE DE SENSIBILISATION A NADOBA ET A WARENGO

Kantè, 30 oct. (ATOP)- Le préfet de la Kéran, Douti N'Sarma Mabiba a organisé une tournée de sensibilisation couplée d'une visite de terrain, le jeudi 29 octobre dans les cantons de Nadoba et de Warengo (commune Kéran 3).



Le préfet Douti (2è de la gauche) s'adressant à ...



...des membres de la communauté de Koussakpangkou

A la première étape de cette tournée, le préfet a échangé avec les protagonistes d'une situation conflictuelle qui a malheureusement tourné au drame dans le canton de

Nadoba. Les faits qualifiés d'homicide se sont produits dans la nuit du mercredi 21 octobre dernier dans le village de Koussakpankou, à environ 27 km à l'est de Kantè.

A travers cette démarche, il s'agit pour le préfet d'apaiser les tensions dans le but d'éviter d'éventuelles représailles. Il a rassuré les protagonistes de l'engagement des autorités à gérer efficacement cette situation et invité les parties en conflit à la retenue.

« Nul n'a le droit de se faire justice et tout individu se sentant menacé a le devoir de s'adresser aux représentants des forces de l'ordre et de sécurité ainsi qu'aux autorités traditionnelles et communales dans le but de trouver une solution efficace à toute situation », a souligné le préfet.

Par ailleurs, la délégation a saisi cette occasion pour sensibiliser la population sur la tolérance, le vivre-ensemble et la cohésion sociale ainsi que l'interdiction de la consommation des boissons alcoolisées frelatées.

A la dernière étape de cette tournée, le préfet Douti Mabiba est allé constater des travaux de tranchées creusées par les autorités policières béninoises dans le village de Koumontirgou (canton de Warengo), situé sur la frontière entre le Togo et son voisin de l'est.

Le représentant du pouvoir central était accompagné du maire de ladite commune, Fakounafah Batinata ; de l'adjudant-chef Tanouféï Ayaa, commandant de la brigade de gendarmerie et du lieutenant Ahoulimi Badibadja, chargé du commissariat de Police de Nadoba.

ATOP/PAP/AJA



Le préfet Douti (en costume bleu) et sa suite à Koumontirgou



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



INTERVIEW

« IL FAUT AGIR RAPIDEMENT DES LES PREMIERS SIGNES D'AVC » (PR MOFOU BELO)

L'Accident vasculaire cérébral (AVC) est une urgence médicale qui peut toucher toute personne, quel que soit son âge. Au Togo, cette maladie représente une préoccupation importante de santé publique. Selon l'Annuaire des statistiques sanitaires 2023 du ministère en charge de la Santé, les formations sanitaires du pays ont enregistré 4 756 consultations et 1 924 hospitalisations liées aux AVC, ainsi que 365 décès dus à cette maladie. Face à cette maladie, Pr Mofou Belo, chef division de la surveillance des maladies non transmissibles au ministère en charge de la Santé, explique les signes à reconnaître, les gestes à adopter et les moyens de prévention.

ATOP : Qu'est-ce qu'un accident vasculaire cérébral ?

Pr Mofou Belo : L'AVC survient lorsqu'un vaisseau sanguin qui alimente le cerveau se bouche par un caillot ou se rompt. Dans les deux cas, une partie du cerveau ne reçoit plus normalement le sang et l'oxygène et le glucose dont elle a besoin pour fonctionner. On distingue principalement l'AVC ischémique, causé par l'obstruction d'une artère par un caillot, et l'AVC hémorragique, provoqué par sa rupture. C'est une urgence médicale, car les lésions peuvent s'aggraver rapidement si la personne n'est pas prise en charge dans un délai de moins de 4 heures car chaque minute compte.



Pr Mofou Belo

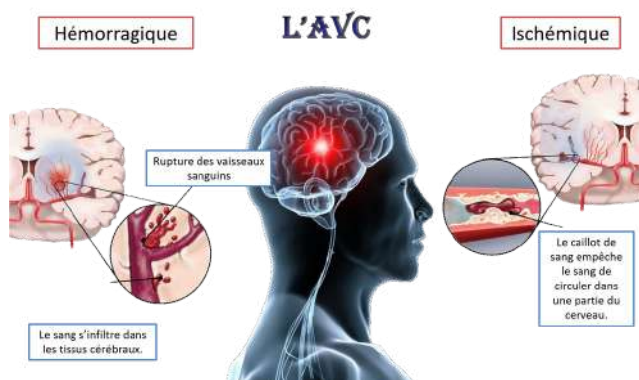
Quels sont les principaux facteurs qui favorisent cette maladie ?

L'hypertension artérielle est l'un des principaux facteurs de risque. Le diabète, l'excès de cholestérol, l'obésité, le manque d'activité physique et certaines maladies du cœur peuvent également favoriser la survenue d'un AVC. Le tabac et la consommation excessive d'alcool augmentent aussi ces risques. La grande majorité de ces facteurs de risque sont évitables. Il est donc important de surveiller régulièrement sa santé et de suivre les traitements prescrits lorsqu'on souffre d'une maladie chronique en se rendant chez un médecin.

Quelle est l'ampleur du problème au Togo ?

Les données disponibles montrent que les AVC constituent un véritable problème de santé dans notre pays. Une étude réalisée dans des centres hospitaliers togolais et publiée en 2023 estime l'incidence à 79,6 cas pour 100 000 habitants par an. Elle rapporte également une mortalité de 27,5 % parmi les patients étudiés. Ces chiffres doivent être interprétés dans leur contexte : ils proviennent de données hospitalières et ne représentent pas nécessairement l'ensemble des cas survenus dans le pays.

Comment reconnaître les premiers signes d'un AVC ?



Mécanisme de survenue de l'AVC (Photo internet)

Les signes apparaissent souvent brutalement. La personne peut ressentir une faiblesse ou une paralysie du bras, de la jambe ou d'un côté du corps. Son visage peut se déformer, sa parole peut devenir difficile ou incompréhensible. Elle peut aussi perdre soudainement la vue, avoir des difficultés à garder l'équilibre ou présenter des troubles de la compréhension. Certaines personnes peuvent avoir des vertiges ou des maux de tête violents. Devant l'un de ces signes, il ne faut pas attendre de voir si la situation va s'améliorer. Même si les symptômes disparaissent après quelques minutes, une consultation médicale urgente reste nécessaire.

Que faut-il faire lorsqu'on soupçonne un AVC chez un proche ?

Il faut conduire la personne sans délai vers une structure de santé capable de la prendre en charge. Il ne faut surtout pas attendre le lendemain, ni perdre du temps avec des remèdes traditionnels ou une automédication. Chaque minute compte, car plus la prise en charge est rapide, plus les chances de limiter les lésions cérébrales sont importantes. Il est également utile de noter l'heure à laquelle les premiers signes sont

apparus et de communiquer cette information aux soignants. Il ne faut surtout pas tenter de donner des médicaments conseillés par une tiers personne. Lorsque l'AVC survient en pleine nuit il ne faut pas attendre le lever du sommeil avant de se diriger vers une structure de santé.

L'AVC concerne-t-il uniquement les personnes âgées ?



*Un homme victime d'un AVC, soutenu par ses proches
(Photo internet)*

Non. Même si le risque augmente avec l'âge, les personnes jeunes voir des enfants peuvent également être touchées. Certaines maladies, notamment celles qui affectent le cœur ou le sang, peuvent favoriser la survenue d'un AVC chez des personnes plus jeunes. Il ne faut donc pas considérer que cette maladie ne concerne que les personnes âgées.

Quel que soit l'âge, l'apparition soudaine de signes évocateurs doit conduire à consulter en urgence. Ce n'est pas la peine de perdre le temps dans les

centres de prière. Allez directement à l'hôpital, d'autres personnes peuvent prier pour vous, en votre absence, pendant que vous prendrez la direction d'une structure de santé proche de votre domicile ; chaque minute compte !

Quelles peuvent être les conséquences d'un AVC sur la vie du malade ?

Les conséquences varient selon la partie du cerveau touchée et la gravité de l'AVC. Certaines personnes gardent une paralysie toute leur vie, ont des difficultés à parler, à se déplacer ou à accomplir seules les gestes du quotidien. D'autres peuvent présenter des troubles de la mémoire ou de la concentration. La récupération dépend notamment de la rapidité de la prise en charge et de la rééducation. L'accompagnement doit être adapté à chaque patient et peut faire intervenir plusieurs professionnels de santé, avec le soutien de la famille, ou des proches.

Comment réduire les risques d'AVC au quotidien ?

La prévention commence par le contrôle des facteurs de risque. Il faut faire vérifier régulièrement sa tension artérielle, surveiller sa glycémie (taux de sucre dans le sang) et son taux de cholestérol lorsque cela est nécessaire, et prendre correctement les médicaments prescrits. Une alimentation équilibrée, moins riche en sel et en graisses, la consommation de cinq fruits et légumes ainsi qu'une activité physique régulière, 30 mn, 3 fois par semaine, contribuent aussi à protéger la santé. Il est conseillé d'éviter le tabac et de limiter l'alcool. Les personnes qui souffrent d'hypertension ou de diabète doivent poursuivre leur suivi médical, même lorsqu'elles se sentent bien ou en forme. Chaque vie compte !

Quel message souhaitez-vous adresser à la population ?

« AVC : chaque minute compte, chaque geste préventif compte, chaque vie compte ! » Prévenons l'AVC, reconnaissons ses signes, agissons vite. Le Togo reste uni contre les AVC ! Mon message se résume en trois points clés : d'abord prévenir l'AVC. Il s'agit de connaître sa tension artérielle, réduire le sel, bouger régulièrement et bien suivre ses traitements. Ensuite reconnaître l'AVC. Il est également important de savoir reconnaître les signes d'alerte qui imposent une réaction immédiate, tels qu'un visage déformé, bras faible, parole troublée. Enfin agir sans perdre de temps. Devant une suspicion d'AVC, rechercher immédiatement une prise en charge médicale adaptée, se rendre à l'hôpital par tous les moyens, ne pas attendre une amélioration spontanée.

Mon conseil stratégique, en tant que coordonnateur du programme national de lutte contre les maladies non transmissibles, est que la lutte contre les AVC ne commence pas à l'hôpital, mais au sein des familles, au sein des communautés, par la prévention, le

dépistage de l'hypertension artérielle et la connaissance des signes d'alerte. C'est cette responsabilisation de chaque citoyen qui peut contribuer durablement à réduire le fardeau des AVC au Togo. Chaque vie compte ; une vie perdue bêtement est une perte pour le pays, chaque citoyen compte pour la vie économique du pays. Il y a forcément un lien entre la santé et le développement économique.

Propos recueillis par Abel OZIH



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DE L'ETRANGER

CÔTE D'IVOIRE :

DEUX MILLIARDS DE FCFA PRÉVUS POUR LA RÉINTÉGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR

Abidjan, (Xinhua) - Le gouvernement ivoirien entend mobiliser deux milliards de francs CFA (3,5 millions de dollars) pour financer un programme de réintégration socio-économique des migrants de retour au pays, dans le cadre d'une conférence nationale ouverte jeudi à Abidjan.

Dénommé KITLANY, ce projet pilote prévoit d'accompagner 300 bénéficiaires, comprenant 200 migrants de retour et 100 jeunes issus des territoires particulièrement concernés par les phénomènes migratoires, à travers notamment un accompagnement psychosocial, la formation professionnelle et l'insertion économique.

"D'un coût estimé à deux milliards de francs CFA et prévu sur 18 à 24 mois, le projet devrait générer 150 emplois directs et toucher 1.200 bénéficiaires indirects", a indiqué le ministre délégué chargé de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Adama Dosso, à l'ouverture de la deuxième Conférence nationale sur la réintégration des migrants.

Porté par la plateforme Stay in Africa, le projet entend faire du retour au pays une occasion de reconstruction personnelle, d'autonomisation économique et de développement des territoires. Il mise notamment sur la formation pratique, le développement d'activités génératrices de revenus et la promotion de secteurs porteurs, dont le tourisme durable et la mobilité écologique.

Au cours de cette conférence de deux jours, deux tables rondes de bailleurs de fonds doivent permettre de présenter les différentes composantes du projet et de recueillir des engagements financiers et techniques. Le gouvernement espère mobiliser des contributions représentant plus de 50% du financement recherché, a précisé M. Dosso.

Le ministre a souligné que la réintégration des migrants constituait un enjeu transversal nécessitant une mobilisation coordonnée de l'ensemble des acteurs. "Si le retour au pays constitue parfois l'aboutissement d'un parcours difficile, il doit également pouvoir ouvrir une nouvelle perspective, celle d'une reconstruction personnelle, d'une insertion économique et d'une contribution au développement durable."

Selon les chiffres communiqués par M. Dosso, 4.125 migrants de retour avaient été pris en charge par les dispositifs gouvernementaux à fin septembre 2026, contre 2.313 sur l'ensemble de l'année 2025. Par ailleurs, 3.853 migrants ont bénéficié d'une assistance en 2026, contre 3.463 en 2025.

Le dispositif d'assistance comprend notamment des conseils, un appui financier ainsi qu'une prise en charge médicale et psychosociale, afin de répondre aux besoins des personnes de retour, dont certaines proviennent de pays de transit tels que la Libye et le Niger. Xinhua

----- **PRÈS DE 600 MILLIONS DE PERSONNES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE VIVENT SANS ÉLECTRICITÉ**

Cotonou, (Xinhua) - Près de 600 millions de personnes en Afrique subsaharienne vivent encore sans électricité, tandis que de nombreuses entreprises recourent à une autoproduction coûteuse en raison du manque de fiabilité de l'approvisionnement du réseau électrique, a-t-on appris le vendredi 30 octobre à Cotonou.

Le défi énergétique de l'Afrique ne se limite toutefois pas à l'accès à l'électricité, selon un communiqué publié à l'occasion du 12^e Sommet des think tanks d'Afrique, qui se tient dans la capitale économique du Bénin.

"Nous avons besoin d'institutions capables de mettre en œuvre les réformes, d'entreprises d'électricité capables de fournir leurs services de manière pérenne et de données probantes africaines pour éclairer les décisions", a exhorté Mamadou Biteye, secrétaire exécutif de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), cité par le communiqué.

Ce dernier note que le sommet, qui doit s'achever ce vendredi soir, vise à établir un lien entre les efforts nationaux de réforme et le programme plus large de l'Union africaine (UA) en matière d'intégration régionale et d'échanges transfrontaliers d'électricité.

"L'accès à une énergie moderne et fiable contribue à la réalisation des objectifs d'industrialisation et d'intégration de l'Agenda 2063. L'UA appuie les Etats membres afin de mettre leurs réformes énergétiques nationales en cohérence avec les pools énergétiques régionaux et les échanges transfrontaliers d'électricité", a indiqué Selma Malika Haddadi, vice-présidente de la Commission de l'UA.

Pour sa part, Ngueto Tiraïna Yambaye, président du Fonds africain de garantie et de coopération économique, a estimé que la transition énergétique de l'Afrique nécessitait des mécanismes de financement capables de mieux répartir les risques et de réduire le coût des capitaux.

Placée sous le thème "De l'accès à l'énergie à la transformation économique : des orientations concrètes de politique publique pour la viabilité économique, le développement et la réforme du secteur électrique en Afrique", l'édition 2026 du sommet s'est donnée pour ambition de mettre en lumière les perspectives en matière de politiques publiques, d'institutions, de réglementation et de financement.
Xinhua

----- **LA RÉPUBLIQUE DU CONGO ET L'ONU VALIDENT UN CADRE DE COOPÉRATION DE 300 MILLIONS DE DOLLARS POUR 2027-2031**

Brazzaville, (Xinhua) - La République du Congo et les Nations Unies ont examiné, lors d'un atelier tenu les 29 et 30 octobre à Brazzaville, leur prochain cadre de coopération pour le développement durable, couvrant la période 2027-2031 et doté d'un financement prévisionnel d'environ 300 millions de dollars, selon un communiqué publié jeudi.

Ce document, qui doit encore être finalisé avant sa signature, s'inscrit dans les priorités du Plan national de développement (PND) 2027-2031 et de la Vision Congo 2063.

La coopération portera notamment sur la diversification de l'économie, la valorisation du capital naturel, la création d'emplois décents, le développement du capital humain, l'inclusion sociale et l'amélioration de la gouvernance.

Selon les prévisions présentées, près de 50 millions de dollars seraient mobilisés dès 2027. Le cadre doit permettre de coordonner les interventions des agences, fonds et programmes des Nations unies en fonction des priorités nationales.

Le ministre congolais de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective, Ludovic Ngatsé, a souligné la nécessité de définir des objectifs cohérents et réalisables, ainsi que des mécanismes de financement et de gestion des risques adaptés.

Xinhua

----- UNE EXPLOSION FAIT AU MOINS DEUX BLESSÉS DANS UNE USINE DE MUNITIONS DU SUD DE L'Espagne

Madrid, (Xinhua) - Au moins deux personnes ont été légèrement blessées le vendredi 30 octobre, lors d'une explosion survenue dans une usine de munitions à Grenade, dans le sud de l'Espagne, a rapporté l'agence de presse espagnole EFE, citant des sources policières.

L'explosion s'est produite peu avant 09H00 heure locale (08H00 GMT) dans une zone réglementée servant à l'élimination de la poudre à canon au sein de l'usine de munitions El Fargue. L'enquête sur les causes de l'incident est en cours. La police a fait état de deux personnes souffrant de blessures auditives légères, tandis que l'Union générale des travailleurs (UGT) a estimé à trois le nombre de blessés, tous présentant des blessures similaires, selon EFE.

Le quotidien local Granada Hoy a rapporté, citant des sources de l'UGT présentes à l'usine, que l'explosion aurait pu se produire lors d'un test de qualité de routine sur un projectile, au cours duquel quelque chose aurait mal tourné. Les sources syndicales ont indiqué que la zone d'essai avait été bouclée et que personne ne se trouvait à proximité immédiate.

Selon l'agence EFE, des unités de police, notamment des démineurs et des experts en criminalistique, ainsi que des pompiers, des Gardes civils et du personnel médical, ont été dépêchés sur les lieux.

La police a mis en place deux cordons de sécurité, l'un pour sécuriser la zone et l'autre pour venir en aide aux riverains et aux passants qui pourraient avoir besoin d'aide.

Xinhua



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



SPORTS

LA CAF DECIDE UN RETOUR A UNE CAN TOUS LES DEUX ANS

Caire, (RFI) - Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) a décidé « à l'unanimité » que la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) se tiendrait de nouveau tous les deux ans, a annoncé l'instance le vendredi 30 octobre dans un communiqué.

Nouveau changement d'idée du côté de la CAF. Son président, Patrice Motsepe, avait annoncé au début du mois que l'instance « réexaminerait la décision prise l'an dernier de faire passer la CAN à un cycle quadriennal », rappelle le communiqué. C'est désormais chose faite.

Un délai de trois ans entre 2028 et 2031 pour cause de Mondial 2030

« Nous étions (...) préoccupés par le nombre d'années nécessaires avant que la nouvelle compétition panafricaine proposée, la Ligue des nations, conçue pour être identique à l'actuelle CAN et se disputer tous les deux ans, puisse apporter les contributions financières substantielles et les retombées nécessaires au développement du football africain, afin de rendre les compétitions de la CAF compétitives à l'échelle mondiale et financièrement autonomes », explique Motsepe dans le communiqué.

La prochaine CAN se déroulera donc comme prévu en 2027 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, et les suivantes auront lieu en 2028, 2031 et 2033. Le délai de trois ans entre 2028 et 2031 s'explique par la volonté de ne pas avoir la même année un Mondial (en 2030) et une CAN, souligne Motsepe.

Vent debout contre ce calendrier d'une CAN tous les quatre ans, l'ancien gardien des Lions indomptables, Joseph-Antoine Bell ne cache pas sa satisfaction après ce revirement. « On a toujours joué en Afrique tous les deux ans et ça ne gênait personne sur notre continent. Puis, on a voulu passer à tous les quatre ans en nous disant que cela serait compensé par une Ligue des nations, ou en tout cas une autre compétition qui était à l'étude. Vous ne pouvez pas échanger contre une promesse. Donc pour moi, ça voulait dire que passer à tous les quatre ans était une duperie », dit-il au micro de RFI. Et d'ajouter : « L'échange, c'est à dire le remplacement par une compétition nouvelle n'était pas effectif, la compétition nouvelle n'avait pas été pensée. Ça veut donc dire que l'objectif était simplement de faire passer à quatre ans, et non pas de faire évoluer les choses. Parce que si c'était pour faire évoluer, ce qui remplaçait aurait dû être prêt en premier. »

« Une bonne décision » d'après Gernot Rohr, sélectionneur du Bénin

Revenir à la CAN tous les deux ans est « une bonne décision » d'après Gernot Rohr, sélectionneur du Bénin. « La CAN, c'est vraiment une fête du football et on ne peut pas priver l'Afrique de cette fête en la jouant que tous les quatre ans. Nous, les acteurs, les gens du terrain, on est tous très contents », explique pour RFI l'ancien sélectionneur du Nigeria. Gernot Rohr, qui avait été très étonné par l'abolition d'une édition tous les deux ans, pense que c'est utile de revenir en arrière car cela améliore les « structures » sur le continent comme la construction de routes et de stades.

« Il y a aussi un petit peu de politique, car bientôt il y aura les élections à la FIFA (mars 2027, ndlr). Et je crois que Infantino a besoin des votes des pays africains pour se faire réélire. Du coup, ça va dans le bon sens pour lui », avoue-t-il. Pour la CAF, une CAN tous les deux ans a aussi son importance économiquement. « Lors de la dernière CAN au Maroc, il y a eu beaucoup de retombées financières. Ça ne sert pas seulement la CAF, mais aussi les membres de la Confédération africaine de football parce que l'argent est redistribué », précise Gernot Rohr.

Patrice Motsepe avait expliqué en décembre 2025 que la compétition reine du continent aurait désormais lieu tous les quatre ans à partir de 2028. Le passage à une CAN tous les quatre ans avait été interprété comme une concession aux intérêts de la FIFA et des clubs européens.

RFI

LA CAF ET L'OFFICE DU TOURISME OUGANDAIS SCELLENT UN PARTENARIAT POUR PROMOUVOIR LA « PERLE DE L'AFRIQUE » A L'OCCASION DE LA TOTALENERGIES CAF CAN PAMOJA 2027

Caire, (CAF) - La Confédération Africaine de Football (CAF) et l'Office du tourisme ougandais (Uganda Tourism Board – UTB) ont conclu un accord de partenariat visant à promouvoir l'Ouganda comme une destination touristique de premier plan en Afrique, à l'occasion de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Kenya, Tanzanie et Ouganda (PAMOJA) 2027. L'information a été rendu publique le vendredi 30 octobre.

Coorganisée par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, la TotalEnergies CAF CAN PAMOJA 2027 se déroulera du 19 juin au 17 juillet 2027. Cette compétition offrira une occasion unique de mettre en valeur les richesses touristiques de la région auprès des supporters, des équipes participantes, des officiels, des médias internationaux et des visiteurs.

Dans le cadre de cet accord, l'Office du tourisme ougandais a obtenu les droits de Sponsor officiel de destination, lui offrant une vitrine internationale de premier plan pour faire découvrir la diversité de ses attractions touristiques, son patrimoine culturel et son hospitalité à des millions de passionnés de football, en Afrique et dans le monde.

Le partenariat a été officiellement lancé à Kampala, en Ouganda, en présence du Secrétaire Général de la CAF, Samson Adamu, accompagné de Juliana Kagwa, Directrice générale de l'Office du tourisme ougandais, de l'Honorable Peter Ogwang, Ministre d'État chargé de l'Éducation et des Sports, de l'Honorable Susan Nakawuki Nsambu, Ministre d'État chargée du Tourisme, de la Faune et des Antiquités, ainsi que de l'invité d'honneur, le Très Honorable Thomas Tayebwa, Vice-président du Parlement ougandais.

Le Secrétaire Général de la CAF, Samson Adamu, a déclaré : « Au nom du Président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, et du Comité Exécutif de la CAF, je souhaite la bienvenue à l'Office du tourisme ougandais au sein de la famille de la CAF. Grâce à ce partenariat, l'Office du tourisme ougandais pourra tirer parti de la popularité mondiale du football pour positionner l'Ouganda non seulement comme pays hôte, mais également comme une destination touristique incontournable.

La TotalEnergies CAF CAN 2027 offrira à l'Afrique de l'Est une occasion unique de se promouvoir auprès des plus de trois milliards de personnes qui suivront la compétition à travers le monde. La CAF travaille en étroite collaboration avec l'Ouganda, ainsi qu'avec le Kenya et la Tanzanie, afin de renforcer les liens avec le secteur privé en amont de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations PAMOJA 2027. »

Ce partenariat placera la campagne « Explore Uganda – The Pearl of Africa » (Explorez l'Ouganda, la Perle de l'Afrique) au cœur des actions de promotion internationales de la compétition. Les supports de diffusion audiovisuelle, les plateformes numériques et les espaces au sein des stades seront mobilisés pour renforcer la visibilité de l'Ouganda et son attractivité auprès des visiteurs internationaux.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large visant à tirer parti du rayonnement et du pouvoir d'attraction du football africain pour stimuler le tourisme, encourager les investissements et générer des retombées économiques durables pour l'Ouganda et l'ensemble de la région est-africaine.

« La TotalEnergies CAF CAN PAMOJA 2027 représente la plus grande opportunité de promotion touristique que l'Ouganda ait connue depuis une génération », a déclaré Juliana Kagwa, Directrice générale de l'Office du tourisme ougandais.

« En signant cet accord avec la CAF, l'Office du tourisme ougandais se dote d'une plateforme exceptionnelle pour faire découvrir notre pays à l'Afrique et au reste du monde. Le football attirera les visiteurs et, pour beaucoup, cette compétition sera l'occasion de découvrir l'Ouganda au-delà des stades, d'explorer notre faune, notre culture, notre gastronomie et de rencontrer notre population, mais aussi de prolonger leur séjour et de revenir. L'Ouganda est prêt à accueillir le monde, et nous souhaitons la bienvenue aux supporters, aux équipes et aux visiteurs du monde entier. » CAF

